Anticipation des mutations industrielles

Note de background (novembre 2010)

1. Introduction

L'industrie est et restera la base de l'économie européenne et influencera l'évolution de nombreux autres secteurs. Elle occupent 22 millions de personnes et contribue indirectement à la création de 37% de la valeur ajoutée de l'économie européenne. Néanmoins, l'industrie est actuellement confrontée à de **nombreux défis** : passage à une économie sobre en carbone, évolution des compétences, augmentation de la concurrence internationale, évolution des chaînes de valeurs, émergence de nouveaux moteurs économiques mondiaux ... .

Pour faire face à ces défis, l'industrie européenne doit évoluer pour rester compétitive dans le contexte de la mondialisation et des interconnexions étroites entre les économies, ainsi que pour saisir les nouvelles opportunités liées aux défis de demain. Cependant, il est impératif que cette **évolution se fasse de manière socialement responsable** : d'une part, il faut limiter l'impact sur l'emploi et d'autre part éviter au maximum des restructurations ou des fermetures d'entreprises aux conséquences sociales douloureuses.

C'est pourquoi, il faut développer des mesures qui permettent **d'anticiper les changements et non de les subir afin de transformer les défis d'aujourd'hui en opportunité de demain, via des politiques proactives** dans trois domaines clés :

- le **développement de nouveaux modes de production** pour passer à une économie plus sobre en carbone et la manière dont cette transition peut s'effectuer sans mettre en danger la compétitivité de l'industrie européenne, mais au contraire en la soutenant en assurant une diffusion accrue des éco-technologies au sein du tissu PME.

- la **formation des travailleurs** et surtout l'adéquation de leurs compétences avec les besoins actuels et futurs de l'industrie européenne, ainsi que les nouveaux modes de gestion des ressources humaines.

- **l'intégration de l'industrie européenne dans les chaînes de valeurs** mondiales, et plus particulièrement le rôle que les clusters peuvent jouer dans cette intégration et l'ancrage des industries dans l'Union européenne ainsi que la stimulation du potentiel d'innovation.

1. Anticipation et mise en œuvre de nouveaux modes de production, passer à une économie sobre en carbone :

Un des plus grands défis auquel l'industrie européenne devra faire face au cours des prochaines années est la nécessité d'évoluer vers une économie sobre en carbone.

Cette transition apparaît comme une nécessité pour atteindre les objectifs ambitieux que l'Union européenne s'est fixée dans le cadre de la stratégie Europe 2020 : réduction des

émissions de gaz à effet de serre d'au moins 20% par rapport aux niveaux de 1990 ou de 30% si les conditions sont favorables ; faire passer la part des sources d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie à 20% et accroître de 20% l'efficacité énergétique.

Mais cette transition apparaît également comme une **nécessité pour assurer la compétitivité de l'industrie européenne à long terme**. En effet, même si elle a déjà consenti dans ensemble d'immenses efforts de rationalisation depuis les années 90, notre industrie reste fortement dépendante du coût de l'énergie produite à partir de ressources fossiles. Or, ces ressources sont produites en grande partie hors des frontières de l'Union européenne et sont amenées à se tarir à court ou moyen terme. Cela signifie que l'industrie européenne comme celles d'autres régions du monde sera confrontée à court ou moyen terme à un renchérissement du coût de l'énergie produite à partir de ressources fossiles. Cette perspective amène déjà l'industrie à développer des modes de production d'énergie basée sur d'autres types de ressources et cette tendance devrait s'accentuer dans les prochaines années.

Cette préoccupation combinée avec la montée en puissance de considérations environnementales constitue également le moteur du **développement du marché des technologies à haut rendement énergétique et à faible taux d'émission de carbone** dont on estime le poids à 3 milliards en 2020 ! L'Europe dispose actuellement d'un positionnement favorable sur ce marché en développement mais doit faire face à une concurrence croissante des Etats-Unis et de la Chine. La conservation du relatif leadership dont dispose l'Union européenne dans ce secteur constitue un défi majeur pour le maintien de la compétitivité de l'industrie européenne. Dans ce cadre, le lancement par l'Union européenne d'un plan d'action pour l'éco-innovation afin d'assurer la commercialisation et le déploiement des technologies environnementales clés apparaît comme fondamental.

Cependant, il est impératif que l'Union s'assure que la transition vers une économie à faible intensité en carbone **n'entraîne pas de mouvement de délocalisation vers d'autres régions** du monde sous le poids de contraintes environnementales trop contraignantes. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que ce type de mouvement n'aura aucun impact positif sur la lutte contre le réchauffement climatique. C'est pourquoi, il est nécessaire que dans le cadre du lancement de l'initiative phare " Une Europe efficace dans l'utilisation des ressources " et de la feuille de route sur l'énergie à l'horizon 2050, la Commission tienne compte de la problématique des fuites de carbone et s'assure que des mesures trop ambitieuses au niveau environnemental ne portent pas préjudice à la compétitivité de l'industrie européenne.

2. *Anticipation et gestion des compétences des salariés, innover dans la gestion des ressources humaines :*

L'intensité en connaissance des emplois européens croît de manière constante depuis plusieurs années et cette tendance devrait se poursuivre à l'avenir. On s'attend à ce que la proportion de travail requérrant un haut niveau de qualification passe de 29% en 2010 à 35% en 2020 alors que le nombre d'emplois occupés par des individus faiblement qualifiés passera de 20 à 15%. En conséquence, il est prévu que la demande d'individus hautement qualifiés augmente de plus de 16 millions d'ici 2020. Cet enjeu est d'autant plus pressant qu'il va être

exacerbé par le vieillissement de la main d'œuvre lié aux évolutions démographiques que l'Europe va connaître au cours des prochaines décennies.

Cette augmentation des exigences en matière de qualification est directement liée à l'évolution de la structure de l'économie européenne et de chaînes de valeur. En effet, la concurrence des pays asiatiques et d'autres économies émergentes a entraîné la **délocalisation de nombreuses fonctions peu intensives en connaissance** vers d'autres pays où la main d'œuvre coûte moins. Dans ce contexte, les entreprises européennes se concentrent de manière croissante sur les secteurs de la chaîne de valeur intensifs en connaissance où elles disposent encore d'un avantage compétitif. Cette évolution de la structure de l'économie devrait se poursuivre et s'approfondir au cours des prochaines années. Si l'industrie européenne veut conserver son leadership dans les segments à haute valeur ajoutée des chaînes de valeur, elle devra pouvoir compter sur une main d'œuvre suffisamment qualifiée.

Au-delà de la nécessité d'augmenter le niveau de qualification, la question de **l'adéquation de ces qualifications se posent également.** En effet, au-delà de la nécessité d'accroître le niveau de qualification général de la main d'œuvre, certaines industries européennes semblent être confrontées à des problèmes d'inadéquation de compétences de travailleurs avec leurs besoins.

A titre d'exemple, **on estime que dans le domaine des TIC par exemple, l'économie européenne souffre d'une pénurie de personnel compétent** qui devrait selon certaines estimations empêcher de pourvoir 700 000 emplois dans le domaine des TIC d'ici à 2015. Dans la même optique, les besoins de compétences dans les domaines des technologies vertes devraient croître significativement au cours des prochaines années. La Commission européenne est consciente de cette problématique et annonce le lancement en 2011 d'un programme intégré pour promouvoir les compétences IT pour l'innovation et la compétitivité.

Le passage à une économie sobre en carbone va également accroître au cours des prochaines années, la demande des **compétences liées aux technologies plus durables**. Néanmoins, la plupart des experts estiment que l'utilisation de ces technologies ne nécessite pas l'acquisition de nouvelles compétences mais la mise à jour de compétences existantes. A ce niveau, l'importance du soutien aux PME qui disposent généralement d'une plus faible capacité à former leurs travailleurs va s'avérer crucial. Pour le développement de technologies vertes, l'Union européenne va surtout avoir besoin d'un nombre croissant de travailleurs hautement qualifiés dans les secteurs scientifiques et techniques plutôt que du développement de formations spécifiques. Ainsi, à titre d'exemple, le manque d'ingénieurs qualifiés constitue un des plus grands défis pour le développement du secteur environnemental en Allemagne.

Pour faire face à cette problématique de l'anticipation des besoins en matière de compétences, la création de **comité sectoriel sur l'emploi et les compétences au niveau européen est envisagée**. Ces comités sont des plates-formes au niveau sectoriel dans lesquelles les parties prenantes chercheraient à cerner les développements probables des besoins en termes d'emploi et de compétences, avec pour objectif d'aider l'élaboration de politiques au sein de ce secteur ou à son intention.

De manière plus large, il est néanmoins nécessaire que l'Union européenne puisse mettre en œuvre une politique permettant le développement des compétences nécessaires au maintien de la compétitivité de son industrie. Dans ce cadre, il est important que les actions de l'initiative

phare "Une stratégie pour les nouvelles compétences et les nouveaux emplois" permette de répondre aux besoins de l'industrie en termes de compétences.

3. Les nouvelles chaînes de valeurs : du local au global, mettre en réseaux

Aujourd'hui, les secteurs industriels ne peuvent plus être considérés comme homogènes, indépendants et nationaux. Ceux-ci sont au cœur **de chaînes de valeurs de plus en plus mondialisées complexes et inter-reliées**, dépassant les frontières géographiques et sectorielles traditionnelles. Cela renforce la nécessité d'une approche trans-sectorielle des chaînes de valeur qui bouscule la vision de secteurs verticaux et renforce l'importance des technologies transversales.

L'innovation joue également un rôle croissant dans la création de valeur. Entre 1995 et 2006, les investissements dans les actifs incorporels, l'investissement dans les TIC et la croissance de la productivité multifactorielle ont assuré ensemble entre deux tiers et trois quarts de la croissance de la productivité du travail dans plusieurs pays de l'OCDE. Cela montre bien que l'innovation est le principal moteur de la croissance dans les économies avancées. Cette importance de l'innovation va de pair avec l'externalisation croissante **de fonctions peu intensives en connaissance** hors de l'Union européenne et la concentration de son industrie sur des segments de la chaîne de valeur intensifs en connaissance où elles disposent encore d'un avantage compétitif. Néanmoins, des pays comme la Chine, le Brésil et l'Inde sont de plus en plus présents sur les marchés de produits à haute valeur ajoutée intensifs en connaissance et se positionne de manière croissante comme des concurrents de l'Union européenne sur ces marchés.

Dans ce contexte, une **meilleure intégration de l'industrie européenne aux chaînes de valeurs** mondialisées passera d'abord par une **plus grande internationalisation** de ses entreprises en particulier des PME. En effet, une récente étude de la Commission européenne montre que seulement 25% des PME européennes exportent et 29% d'entre elles importent[1]. De plus, les échanges commerciaux des PME avec d'autres régions du monde sont relativement limités. En effet, ¾ de leurs exportations sont à destination du marché intérieur européen.

Cette intégration dans les chaînes de valeur mondialisée passe également par **un accroissement de l'intégration de l'industrie européenne.** En effet, des études montrent que le degré de concentration géographique du tissu économique européen, qui constitue un facteur déterminant pour l'innovation et la compétitivité, est inférieur à celui des Etat Unis[2]. De plus, les liens entre entreprises européennes pourraient également être renforcés. Seulement 26% des PME qui effectuent des activités de sous-traitance ont comme clients d'autres entreprises européennes, leurs clients principaux étant dans 90% des cas des entreprises de leur propre pays.

Dans ce contexte, le **développement de politiques de clustering et de clusters de classe mondial** apparaît comme une piste à examiner sérieusement pour assurer une meilleure intégration de l'industrie européenne et des PME en particulier aux nouvelles chaînes de

[1] Commission européenne, *Internationalisation of European SMEs*, 2010
[2] Christian Ketels., *EU versus US, A comparative analysis of geographical concentration patterns of employment across cluster categories*, 2008

valeur mondialisée. Ceux-ci peuvent jouer un rôle significatif dans l'ancrage des industries en Europe en favorisant le développement des liens entre donneurs d'ordre et sous-traitants**,** entre petites et grandes entreprises, entre industrie et acteurs de la recherche et du développement (centres de recherche, université, centre de formations…). Le potentiel des clusters pour favoriser l'innovation est particulièrement à souligner. En effet, les entreprises membres de clusters innovent plus souvent que celles qui n'en font pas partie.[3]

Plusieurs initiatives existent actuellement au niveau européen pour promouvoir les clusters (European Cluster Alliance, European cluster Excellence Initiative, European Cluster Observatory, Cluster Innovation Platform...). Néanmoins, ces initiatives souffrent encore d'un manque de cohérence et ne permettent pas d'exploiter pleinement le potentiel de ce type d'outils. C'est pourquoi, la Commission européenne va lancer en 2011 une stratégie intégrée pour soutenir l'excellence de ces initiatives et favoriser l'émergence de clusters européens de classe mondiale.

[3] Europe INNOVA/PRO INNO, Europe paper N° 9, *The concept of clusters and cluster policies and their role for competitiveness and innovation*, 2008